
Deuxième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 24 octobre 2023 à 19 h, au Centre des loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 202

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Jonathan Tedeschi	Président (2024)
M. Émile Chartier-Thibault	Vice-président (2025)
Mme Hélène Paradis	Secrétaire (2025)
M. Bruno Thériault	Trésorier (2025)
Mme Sara Caron-Guay	Administratrice (2024)
Mme Rachel Lévesque	Administratrice (2024)
Mme Maude Rodrigue	Administratrice (2025)
M. Alexandre Turgeon	Administrateur (coopté)

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district Cap-aux-Diamants
----------------------------	---

ABSENCE

Mme Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district Montcalm–Saint-Sacrement
--------------------------------	---

Il y a quorum

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques
-------------------------	--

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 14 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

[23-10-01 Ouverture de l'assemblée](#)

[23-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour](#)

[23-10-03 Adoption du procès-verbal de 23 septembre 2023](#)

[23-10-04 Période d'échanges des conseillères municipales](#)

[23-10-05 Suivi et affaires découlant des dossiers du conseil de quartier](#)

[23-10-06 Période de questions et commentaires du public](#)

[23-10-07 Sollicitation de l'avis des citoyens et des citoyennes concernant](#)

[23-10-08 Période des comités de travail du conseil d'administration](#)

[23-10-09 Trésorerie](#)

[23-10-10 Fonctionnement du conseil d'administration](#)

[23-10-11 Divers](#)

[23-10-12 Levée de l'assemblée](#)

Procès-verbal

- **23-10-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Jonathan Tedeschi agit à titre de président. La séance est ouverte à 19 h 02.

- **23-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour. Résolution proposée par Sara Caron-Guay et appuyée par Hélène Paradis.

- **23-10-03 Adoption du procès-verbal de 23 septembre 2023**

Le procès-verbal de la dernière séance n'étant pas encore disponible, il sera adopté à une prochaine rencontre et les suivis et affaires découlantes suivront au même moment.

- **23-10-04 Période d'échanges des conseillères municipales**

Nouveaux îlots-refuge dans le quartier: Deux îlots refuges ont fait leur apparition sur la rue Sherbrooke et sur Salaberry afin de sécuriser la circulation piétonne. Des panneaux lumineux accompagneront prochainement ceux-ci. Ils seront principalement installés dans les deux rues bordant le Centre Lucien-Borne, celles qui joignent le chemin Ste-Foy à la rue Arago.

Plan d'action accéléré en habitation: La conseillère invite les citoyen.nes à consulter le [Plan d'action accéléré en habitation](#). Il comprend cinq axes et plus de 20 actions. L'un des objectifs présentés dans ce plan est que la Ville, d'ici 2040, vise à doubler l'offre prévue pour atteindre un potentiel de 80 000 nouvelles unités d'habitation. À la suite d'une question d'un membre du conseil de quartier, la conseillère indique que ce plan est davantage exécutif que consultatif. Concernant le plan accéléré d'habitation, une membre du conseil questionne la conseillère quant aux démarches de changements de zonage qui pourraient être prévus. Il y aura des changements de zonage toutefois, la Ville ne souhaite pas

modifier les limites actuelles de la Ville de Québec. Des détails sont disponibles dans le plan.

Remorquage lors de nettoyage de rue: Selon les recherches réalisées par la conseillère, aucune statistique n'est disponible sur les remorquages effectués lors d'opérations de nettoyage de rue.

Suivi quant aux futurs œuvres à l'intérieur des stations du tramway: Il n'y a pas d'orientation à ce sujet en ce moment, ce sera probablement davantage traité en 2024.

Passage piéton et cycliste au coin de la rue Dumont et Cartier: Selon les recherches et les réponses de la Ville, cette dernière ne serait pas propriétaire de la ruelle et ne pourrait donc pas effectuer de changement dans les indications de la piste cyclable. Il apparaît que des discussions auraient lieu en ce moment entre les propriétaires et la Ville. Pour le moment, puisque c'est un terrain privé, la ville souhaite inciter les citoyens à circuler sur la rue Crémazie. Pour le moment, même le fait de placer un marquage indiquant une traverse piétonne inciterait davantage les passages vers ce lieu où elle n'est pas propriétaire. Il apparaît, à la lecture de la conseillère, que la réponse de la Ville à ce sujet sera toujours la même concernant cet enjeu.

À la suite des questionnements de membres du conseil de quartier, il est indiqué que le fait d'enlever une place de stationnement libérerait davantage la vue pour les piétons qui souhaitent traverser à cet endroit et serait assurément plus sécuritaire. C'est selon les membres, ce qui avait été proposé dans la résolution à ce sujet. (Résolution 22-CA-28, octobre 2022)

Surveillance de véhicule bruyant : Selon la conseillère, la surveillance des véhicules bruyants ne s'arrête pas à minuit. Cette question avait été soulevée lors de la dernière séance.

Jardins communautaires dans le quartier: La disponibilité des terrains pour offrir des jardins communautaires dans le quartier est limitée. Des recherches plus approfondies seront faites par le comité environnement.

Questions/commentaires des membres et citoyens quant aux suivis:

- **Le bâtiment d'habitations de l'OMHQ sur Bourlamaque** est actuellement en cours de rénovation. Une membre du conseil questionne le fait que plus de 70 logements dans ce bâtiment sont actuellement en rénovation et donc inaccessibles pour les familles et citoyen.nes. Le plan de rénovation est actuellement inconnu même pour l'organisme Projet Bourlamaque. La conseillère invite la membre du conseil à solliciter l'OMHQ.
- Un citoyen questionne les interventions de la commission d'urbanisme, plus spécifiquement concernant la réponse sur les toits pâles pentus. La conseillère souligne que le règlement en vigueur ne permet pas de réponse à ce sujet.

- **23-10-05 Suivi et affaires découlant des dossiers du conseil de quartier**

Ce point est reporté puisque le dernier compte rendu n'est pas disponible.

- **23-10-06 Période de questions et commentaires du public**

Un citoyen mentionne une belle amélioration pour les îlots annoncés par la conseillère.

Concernant le stationnement du Centre Lucien-Borne, il apparaît que celui-ci semble avoir été asphalté afin d'être utilisé à long terme. Qu'en est-il? Selon plusieurs citoyens, encore le mois dernier, le stationnement était encore utilisé de manière temporaire. Aujourd'hui, son utilisation plus importante suscite la grogne de certains citoyens, on indique que le stationnement est rempli et ce, même les fins de semaine.

La conseillère informe les citoyens que cet été, ce stationnement devait être gazonné. Mais que le centre de service scolaire a demandé de prolonger son utilisation afin d'accommoder en espace de stationnements les enseignants des trois écoles du quartier. La ville a accepté de prolonger la disponibilité de stationnement jusqu'au printemps 2024. Il apparaît que le manque de stationnement n'aide pas pour le recrutement des enseignants dans le quartier.

Plusieurs projets immobiliers dans le quartier questionnent un citoyen. **Ilot Bérubé**: il y un écart d'un étage entre les constructions en cours (6 étages) et l'annonce du projet (5 étages); il apparaît aussi qu'il n'y a pas de possibilité d'aménagement paysager autour de ce bâtiment ou du moins très peu.

Ce même citoyen souligne que lors de sa participation au sommet des aînés, il avait mentionné sa déception en regard du **retrait de l'arrêt d'autobus** de l'avenue Murray.

Un autre citoyen mentionne le fait qu'il est difficile de sortir du **quartier des Franciscains** sur Chemin Ste-Foy par la rue de l'Alverne. Que le problème avait été soulevé au service du transport et de la mobilité intelligente, et que ce feu de circulation paraissait de trop courte durée. Le citoyen propose qu'il serait judicieux d'allonger le temps de ce feu. Les membres du conseil sont sensibles à la problématique et réitèrent leur résolution qui concerne l'invitation lancée à un gestionnaire des feux de circulation à venir les rencontrer.

Un citoyen questionne **le traitement des sacs mauves** à la ville car plusieurs citoyens semblent les utiliser à différents usages. La conseillère explique qu'il y a un œil magique qui détecte le sac mauve, qui active un jet d'air ou d'eau qui lui pousse le sac vers une autre ligne de traitement des déchets. La semaine passée, l'administration de la Ville a mentionné avoir commencé à vendre de l'énergie à Énergir.

Les sacs mauves sont forts appréciés. Une citoyenne conseille de faire davantage de sensibilisation sur l'utilisation du sac mauve.

Un citoyen propose de réfléchir à la possibilité d'instaurer des espaces pour donner de menus objets. On mentionne différentes entreprises (Entraide Diabétique, YWCA, Emmaus) qui peuvent récupérer ces biens, le bottin du réemploi, différents babillards numériques afin d'échanger divers objets.

Commission d'urbanisme: le citoyen ne semble pas avoir été bien accueilli par des représentants de la Commission. Il avance que la Commission d'urbanisme est généralement négativement perçue, il semble que l'utilisation de son pouvoir discrétionnaire pour prendre des décisions s'explique mal.

Parc Lucien-Borne - il y a beaucoup d'incivilité de la part de ???

Un citoyen mentionne le problème d'accès pour les cyclistes qui se dirigent vers l'ouest depuis Lockwell puisque Crémazie est en sens inverse. Il faudrait sécuriser le passage sur la rue Dumont, mais la Ville refuse.

Sur la rue Saunders, il y a une épidémie de gens qui se retournent sur les trottoirs lorsqu'ils repèrent un stationnement. Le citoyen demande si Saunders ne pourrait pas devenir une rue à sens unique.

Le citoyen affirme que monsieur Des Rivières, responsable de la mobilité à la Ville a été questionné sur le prix de l'entretien d'un stationnement sur rue. Selon la Ville de Québec, le montant est de 588 \$, alors que présentement, les citoyens paient 120\$ pour une vignette. Le citoyen constate que «la Ville de Québec offre un rabais de 468 \$» sur le coût réel.

Le stationnement dans la cour de l'école Anne-Hébert durant la période estivale serait permis par la commission scolaire. Le conseil de quartier est sensible à la situation puisque le parc devrait pouvoir être utilisé par les citoyens. Un citoyen conseille d'envoyer une lettre à Éric Fortin pour faire part des préoccupations concernant l'utilisation de la cour d'école comme espace de stationnement.

Une sensibilisation accrue doit être faite sur les règles de circulation sur les pistes cyclables. La Ville compte maintenant plusieurs pistes cyclables et les règles ne sont pas toujours bien connues par les utilisateurs. Par exemple: le virage à gauche sur la piste cyclable du chemin Sainte-Foy ou les priorités de passage entre cyclistes et piétons.

- **23-10-07 Sollicitation de l'avis des citoyens et des citoyennes concernant la piste cyclable sur le chemin Sainte-Foy**

La plupart des commentaires des citoyens sont favorables à cette nouvelle piste cyclable. Cette nouvelle piste cyclable facilite les déplacements et offre davantage de sécurité aux cyclistes et aux piétons également.

Toutefois, il serait nécessaire d'ajouter des feux pour cycliste à plusieurs carrefours, notamment à la hauteur de Brown. La conseillère souligne que l'objectif de la Ville est de lier la place d'Youville à l'Université Laval.

Il y a toutefois de la confusion entre le feu piéton et le feu cycliste. Il serait nécessaire de faire des campagnes de sensibilisation et d'information pour tous, cyclistes autant que piétons, et pas seulement dans les quartiers centraux. Par exemple, il faudrait clarifier ce que veut dire la peinture verte sur une piste cyclable. Il y a actuellement plusieurs projets/tronçons qui sont en cours d'élaboration, ça vaut la peine de faire de la sensibilisation.

Certains soulignent qu'à plusieurs matins, la brigadière scolaire doit confronter certains cyclistes pour laisser la priorité aux enfants. D'autres soulignent que l'horaire des autobus du RTC n'est plus respecté en raison de la piste cyclable, puisque le retrait d'une voie pour les automobiles crée des bouchons de circulation sur le chemin Ste-Foy aux heures de pointe.

La piste est aussi utilisée par les triporteurs, bicyclette électrique, planche à roulette.

Avec ÀVélo, la durée du trajet du PEPS à l'intersection Père-Marquette-Brown est de 15 min par la piste cyclable sur Père-Marquette, comparativement à 13 min 30 secondes par la piste cyclable du chemin Ste-Foy avec tous les feux favorables.

Il est nécessaire de donner plus de temps aux gens pour s'adapter aux changements, à l'ajustement du trafic routier, à l'évaporation du trafic automobile lorsque d'autres trajets ou moyens de transport sont utilisés quand une contrainte est placée à un endroit du réseau routier. La nouvelle piste cyclable est considérée comme sécuritaire, rapide et directe. Toutefois, la réduction des arrêts d'autobus pose problème aux personnes à mobilité réduite.

On remercie les citoyens pour leur partage.

- **23-10-08 Période des comités de travail du conseil d'administration**

1. **Transport :**

Rue-école spontanée: En janvier 2023, un projet pilote de rue-école sur l'avenue Brown entre Père-Marquette et chemin Ste-Foy avait été proposé, mais la ville ne l'a pas retenu pour la première phase de développement des rues-écoles. Toutefois, au courant du mois de septembre, des travaux ont été effectués sur ce tronçon de rue et une grue a empêché le passage des voitures pendant trois jours, trois jours pendant lesquels les élèves ont pu se rendre à l'école à pied sans difficulté. Les autobus scolaires ont été obligés de faire un détour pour déposer les élèves du secteur Dunn. Des photos ont été prises et déposées pour étayer le propos. On suggère que des bollards électroniques soient installés pour pouvoir fermer et ouvrir la rue selon les besoins. Le Conseil de quartier souhaite que l'école Anne-Hébert reste dans la liste des écoles envisagées pour la deuxième phase de développement des rues-écoles et rappelle sa résolution demandant l'élargissement du trottoir à cet endroit.

Programme de sécurité routière: Une résolution est déposée, elle se lit comme ceci :

RÉSOLUTION 23-10-01-

Résolution sur la reconduction du programme de mobilisation à la sécurité routière

Le programme de mobilisation à la sécurité routière de la Ville de Québec prend fin en 2023-2024. Le Conseil de quartier Montcalm souhaiterait le voir renouvelé, dans la mesure où les modalités du programme permettraient un engagement élargi. Ainsi, les conseils de quartier pourraient proposer des aménagements physiques qui favoriseraient la sécurité routière dans leur quartier. Ces propositions seraient étudiées et évaluées, et pourraient, si leur pertinence et leur viabilité sont éprouvées, être concrétisées par la Ville. Les aménagements pourraient être d'abord temporaires (bacs à fleurs, bollards flexibles, etc.) afin d'en évaluer concrètement les impacts, puis devenir permanents lorsque leur efficacité aura été démontrée.

SUR UNE PROPOSITION d'Hélène Paradis DÛMENT APPUYÉE par Maude Rodrigue, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la résolution telle que présentée.

RÉSOLUTION 23-10-02

Nouvelle rencontre souhaitée avec le bureau de projet du Tramway:

Dans un article publié dans Le Soleil le 23 septembre 2023¹, on annonce que la Ville de Québec lance un deuxième tour pour promouvoir le projet de tramway et pour informer la population. Le comité de transport du Conseil de quartier Montcalm réitère son souhait d'avoir la visite des responsables du bureau de projet du tramway de Québec afin d'obtenir des réponses aux questions suivantes ainsi qu'à celles des citoyens du quartier qui seraient présents lors d'une assemblée publique spéciale sur le sujet.

Cette rencontre permettra au Conseil de quartier Montcalm de jouer son rôle de courroie de transmission d'informations de la Ville vers les citoyen.ne.s et réciproquement.

Les questions sont les suivantes :

Le bruit la nuit: Au début du projet, il y avait un centre d'entretien et d'entreposage à la 41e Rue. Il a été éliminé du projet pour économiser. Le dernier tramway devra revenir de d'Estimauville après 1h am et le premier tramway devra se rendre à d'Estimauville pour commencer la journée à 5h am.

Question 1 : Sur le boulevard René-Lévesque, à quelle heure passe le dernier tramway dans la plage horaire et à quelle heure passe le premier tramway au début de la journée?

Le déneigement: Dans une présentation Facebook en février 2022, on présente le déneigement comme une série d'étapes : déblaiement de la plateforme vers la chaussée, déblaiement de la chaussée vers la bordure avec le trottoir, déblaiement du trottoir vers la chaussée et enlèvement de la neige la nuit. Ceci concerne le dégagement du boulevard René-Lévesque. On parle donc de l'accumulation d'un andain sur la bordure du boulevard; on ne parle pas du déblaiement des rues transversales. On ne parle pas du cas des intersections en T et du dégagement de l'andain pour permettre aux piétons de traverser.

Question 2 : Comment la Ville va-t-elle s'assurer du passage des voitures dans les rues transversales? Comment la Ville va-t-elle s'assurer que les piétons puissent traverser les rues aux intersections en T sans devoir enjamber l'andain?

Le stationnement: Dans le document déposé devant le BAPE, le Bureau de projet indique qu'avec la disparition des espaces de stationnement sur le boulevard René-Lévesque, il y a des zones où il y aura insuffisamment d'espaces pour garer les voitures, dont une zone avec un taux d'occupation de 104%. La Ville a alors indiqué qu'elle était à la recherche de solutions pour pallier ce problème.

¹ Émilie Pelletier, «La Ville décaisse encore pour la promo du tramway», *Le Soleil* [en ligne] <https://www.lesoleil.com/actualites/actualites-locales/la-capitale/2023/09/23/la-ville-decaisse-encore-pour-la-promo-du-tramway-NETPLYMP7FDMRB5KVNJA4BGTN4/#:~:text=Avec%20une%20acceptabilit%C3%A9%20sociale%20au,pleuvront%2C%20a%20appris%20Le%20Soleil>, site consulté le 4 octobre 2023.

Question 3 : quelles solutions la Ville a-t-elle développées pour gérer le stationnement, considérant la perte des nombreux espaces sur le boulevard René-Lévesque?

La déviation du trafic : Vu la rue partagée à la hauteur de Cartier, est-ce que la piste cyclable projetée sur le chemin Ste-Foy pourrait remonter sur René-Lévesque à la hauteur de Des Érables, compte tenu que René-Lévesque est très large à la hauteur du Complexe G et du Parlement et qu'il y aura très peu de circulation à cet endroit lorsque le tramway (enfoui) sera construit.

Question 4 : Comment se fera la déviation du trafic en lien avec la voie partagée: à partir de quelle hauteur? A-t-on évalué l'impact sur le Chemin Ste-Foy (avec piste cyclable) et sur le boulevard Laurier? Sur la rue St-Jean?

Question 5 : Quelles mesures seront prises pour limiter la circulation de transit dans les rues adjacentes (ie: pour que la déviation se fasse en amont)?

Question 6: Devra-t-on enlever les espaces de stationnement sur St-Jean si la circulation y est déviée? Y aura-t-il des stationnements incitatifs ailleurs dans la ville pour encourager à prendre le tramway et diminuer le nombre de voitures?

Les traverses piétonnes: Question 7 : Comment fonctionneront les feux piétons le long du parcours? Seront-ils activés en lien avec le tramway ou en lien avec les voitures? Seront-ils automatisés?

L'alimentation électrique: Les fils électriques seront enfouis, mais il y aura des fils d'alimentation pour le tramway. **Question 8 En cas de verglas, quel est le poids supporté? Est-ce que s'il y a un bris à un endroit, c'est l'ensemble du réseau qui tombera en panne? Ces fils seront connectés aux lampadaires. Est-ce que l'alimentation électrique des lampadaires sera aussi dans ces fils?**

La place publique sur Cartier Question 9: Pour la place publique sur Cartier, quels types d'aménagement/de verdissement sont envisagés? Le verdissement est l'élément priorisé par les citoyens.

Les rayons de courbure aux intersections Question 10 : Qu'est-ce qui est envisagé à cet égard pour le quartier? Seront-ils élargis? Où?

Les îlots de refuge pour les piétons: Question 11: Quels sont les plans pour protéger les piétons sur le trajet?

La largeur des voies de circulation Question 12: Des éclaircissements quant aux voies de circulation et à leur largeur variable sont demandés.

SUR UNE PROPOSITION d'Émile Chartier-Thibault D'UNEMENT APPUYÉE par Bruno Thériault, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la résolution telle que présentée.

2. Cadre bâti et Environnement

Reboisement des stationnements

La responsable du comité explique que certaines recherches sont en cours et que la stratégie sera bientôt choisie concernant le reboisement des stationnements de plus de 10 cases. Il est mentionné que le comité proposera sous peu une résolution pour modifier le règlement à cet égard.

Réensauvagement des pelouses et des potagers en façade

Des recherches ont présentement cours concernant le réensauvagement des pelouses et des potagers en façade. Selon la ville, c'est possible de le faire.

Jardins communautaires

Concernant les jardins communautaires, la question a été posée plus tôt à la conseillère présente, elle cherchait à mieux connaître les disponibilités offertes dans le quartier. Il apparaît qu'il y a très peu de lieux identifiés dans notre quartier pour jardiner collectivement. De plus, il semble y avoir un questionnement sur certains termes et leur signification. Par exemple, la différence entre des jardins collectifs et des jardins communautaires. Une membre du conseil mentionne qu'il y a présentement 7 ans d'attente pour accéder à un emplacement dans le jardin communautaire situé dans le quartier des Franciscains.

3. Communications et Relations avec les citoyens

La responsable du comité présente le projet Vision Montcalm et dépose la résolution suivante :

Résolution 23-10-03

- *Considérant que* le conseil de quartier est soucieux de connaître les enjeux qui sont prioritaires aux yeux des habitant.e.s du quartier Montcalm ;
- *Considérant qu'*une démarche de consultation exhaustive confère une légitimité accrue aux initiatives que prend le conseil de quartier ;
- *Considérant qu'*une activité ralliant divers expert.e.s dans un domaine donné à l'occasion d'un panel permettrait à la fois de stimuler la réflexion citoyenne et de d'attirer l'attention des habitant.e.s du quartier sur les activités s'inscrivant dans notre démarche de consultation ;
- *Considérant que* le fait d'offrir aux habitant.e.s du quartier la possibilité d'exprimer leurs préoccupations et d'avoir voix au chapitre quant à l'avenir de leur quartier permet d'augmenter leur sentiment d'appartenance et de galvaniser leur sens de l'engagement citoyen ;
- *Considérant qu'*une démarche de consultation exhaustive commande des ressources financières et logistiques conséquentes et ne peut réalistement pas reposer uniquement sur les épaules d'un comité entièrement bénévole ;
- *Considérant que* des consultations similaires ont été menées par d'autres conseils de quartier ces dernières années, notamment : Vieux-Limoilou,

Le conseil de quartier mandate son comité *Relations avec les citoyen.ne.s* afin de déposer un budget d'initiative visant à déployer les ressources nécessaires à la concrétisation d'une démarche de consultation. Celle-ci sera mise en oeuvre par le conseil de quartier, de concert l'organisme *votepour.ca*

Une activité sous forme de panel permettra d'alimenter la réflexion et d'attirer l'attention des habitant.e.s du quartier sur notre démarche.

La démarche de consultation s'échelonne sur cinq séances, de janvier à mai 2024. Chaque séance ralliera des gens ainsi que des groupes susceptibles d'être interpellé.e.s par les enjeux concernés.

Les séances de consultation seront suivies d'une période de rédaction (mai-juin 2024).

Enfin, une série d'activités de diffusion permettront de faire connaître les informations recueillies par le biais de notre démarche.

Il est mentionné que les membres du conseil verront à solliciter d'autres partenaires financiers.

SUR UNE PROPOSITION de Maude Rodrigue DÛMENT APPUYÉE par Rachel Levesque, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la résolution telle que présentée.

- **23-10-09 Trésorerie**

4. Paiement et factures

Le trésorier mentionne que les accès au compte bancaire sont maintenant réglés après de nombreuses démarches auprès de Desjardins et que les paiements de factures en attente ont été complétés. Les dépenses reliées aux résolutions des assemblées précédentes seront intégrées dans la planification budgétaire. Le solde au compte est actuellement de 5 883,72\$.

- **23-10-10 Fonctionnement du conseil d'administration**

Madame St-Pierre rappelle une invitation qui a été envoyée aux administrateurs des conseils de quartier de la Ville de Québec. Elle transférera cette invitation et y convie tous ceux et celles qui peuvent s'y présenter.

- **23-10-11 Divers**

Un citoyen mentionne qu'il aimerait ajouté qu'il considère inadéquat les nombreux départs et arrêts des autobus dans la piste cyclable de Chemin Ste-Foy..

- **23-10-12 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, *SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU* de lever la séance à 21 h 51. La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 28 novembre 2023.

M Jonathan Tedeschi
Président

Mme Hélène Paradis
Secrétaire

ANNEXE

Tableau synthèse des résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-10-03 – Vision Montcalm octobre 2023	Ville	Demande budget d'initiative	
23-10-02 – Rencontre bureau tramway octobre 2023	Ville	Nouvelle série de questions sur le projet de tramway	
23-10-01 – Recond. progr. sécurité routière bonifié octobre 2023	Ville	Permettre les essais d'installation pour modérer la circulation	
23-01-03 – Toits vert ou pâle, janvier 2023	Ville	Modification au règlement (R.V.Q. 1400) pour exiger des toits vert ou blanc et programme de subvention	
23-01-02 – École Anne-Hébert – vitesse, janvier 2023	Ville	Surveillance policière et indicateur de vitesse	
23-01-01 – École Anne-Hébert, rue-école et trottoir élargi, janvier 2023	Ville	Projet-pilote de rue-école, trottoir plus large et plantation d'arbres sur l'avenue Brown	
22-CA-37 – Verdissement des stationnements – Lettres – décembre 2022	Conseil d'administration	Lettre aux propriétaires et conseils de quartier.	Lettres transmises fin janvier 2023.
22-CA-33 - Feux piétons, novembre 2022	Ville	Rencontre sur la gestion et l'amélioration des feux piétons.	Demande transmise mais aucune réponse à ce jour.
22-CA-32 - Insertion du tramway dans Montcalm, résolution, novembre 2022	Bureau de projet du tramway	Rencontre supplémentaire sur l'insertion du tramway dans Montcalm	Demande soumise mais aucune réponse à ce jour.
22-CA-29 – Projet sécurité routière 2023, octobre 2022	Ville	Subvention pour un projet en partenariat avec le conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert.	Demande déposée en novembre 2022. Réponse attendue en mars 2023.
22-CA-28 - Rue Dumont, piste cyclable, octobre 2022	Ville	Marquage au sol, feu clignotant et interdiction de stationner au passage cyclo-piéton.	Demande transmise mais aucune réponse à ce jour.
22-CA-27 – École Anne-Hébert – sécurité routière, octobre 2022	École Anne-Hébert et CPE la Croisée	Évaluation de l'intérêt pour un projet structurant de sécurité routière	
22-CA-26 – Quebec High School, septembre 2022	Ville	Acquisition du terrain et du bâtiment pour espace vert et services communautaires	
22-CA-25 – Verdissement des stationnements, septembre 2022	Ville	Règlement et programme incitatifs au verdissement des stationnements extérieurs.	Programme de verdissement et déminéralisation des terrains non municipaux.
22-CA-24 - Rue Jeanne d'Arc, Inondations septembre 2022	Ville	Solution aux problèmes de refoulement à l'intersection des rues Jeanne d'Arc et Désy.	Plusieurs équipes sont sur le dossier et ont fait un suivi auprès du citoyen (novembre 2022).
22-CA-19 – Alertes de nettoyage de rue, juin 2022	Ville	Feux clignotants du déneigement réutilisés pour le nettoyage des rues.	Les feux clignotants ne peuvent être utilisés à cette fin (octobre 2022).
22-CA-18 – Quebec High School, juin 2022	Commission scolaire Central Quebec	Demande de rencontre.	
22-CA-05 – Tablier de manœuvre, zones d'exemption mai 2022	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Le conseil de quartier est en faveur des zones proposées sous réserve d'examiner d'inclure d'autres zones.	Règlements R.C.A.1V.Q. 455 et R.V.Q 3057 entrés en vigueur le 22 août et le 1^{er} septembre 2022 . D'autres zones seront examinées (24 mai 2022)

22-CA-04 – Stations signature, février 2022	Ville	Apparence et signature pour les trois stations de tramway du quartier.	
---	-------	--	--